



PAR COURRIEL

Montréal, le 9 juin 2021

**Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2021-2022-006D**

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 27 avril dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

1. « Le montant des bonis au rendement qui seront versés pour l'exercice financier 2020-2021 aux cadres et personnel non syndiqué de la Société des alcools du Québec (SAQ) ?
2. Les bonis qui seront versés pour l'exercice financier 2020-2021 aux employés de la SAQ ? J'aimerais avoir l'information par syndicat ?
3. Combien de dirigeants et d'employés recevront une rémunération incitative ? Le salaire et les bonis, par personne, des cinq plus hauts dirigeants de la SAQ ».

Nous tenons tout d'abord à préciser que le versement de la rémunération variable aux employés admissibles de la SAQ est notamment sujet à l'atteinte de la performance corporative mesurée par le résultat net ainsi qu'à une performance individuelle. Pour l'exercice 2020-2021 qui s'est réalisé durant la pandémie, le résultat net a été de 1,219 milliard de dollars.

Dans ce contexte et en réponse à vos deux premières questions, vous trouverez ci-après un tableau explicatif indiquant le nombre d'employés admissibles à la rémunération incitative ainsi que le montant de celle-ci versée aux employés par catégorie d'emploi, et ce, pour l'exercice financier 2020-2021. Veuillez noter que les employés des succursales n'ont pas droit à ce type de rémunération puisque cette modalité ne fait pas partie de leurs conditions de travail.

Versement de la rémunération variable 2020-2021		
Catégories d'emplois	Nombre d'employés admissibles	Montant
Cadre et personnel non syndiqué	602	8 491 231 \$
Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec (STTSAQ)	745	1 079 039 \$

... /2

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 5713
daniel.collette@saq.qc.ca

En ce qui concerne votre troisième question, nous vous invitons à consulter sur notre site internet notre rapport annuel 2021 à la page 115 où vous trouverez la rémunération des cinq plus hauts dirigeants de la SAQ.

Recevez, [REDACTED], l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable adjoint à l'information

[REDACTED]
Daniel Collette